Formation technique EPI

©FOTOLIA

SYNAMAP

Syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection

Dans sa mission de promouvoir la prévention des risques professionnels, le SYNAMAP propose une formation technique et réglementaire sur les équipements de protection individuelle.
Cette formation pointue permet d'acquérir une expertise complémentaire indispensable au développement de l'esprit sécuritaire, en abordant les points suivants :

- Fonctionnement de la Sécurité Sociale dans les entreprises à l'égard des accidents du travail. Incidence humaine, sociale et matérielle pour ces entreprises, etc.
- Rôles des différents acteurs de la prévention et de la sécurité- préconisateurs d'EPI- tels qu'ils sont définis par le législateur, etc.
- Spécificités générales des produits protégeant des risques professionnels, directives et normes européennes auxquelles ils doivent répondre.
- Statistiques d'accidents du travail et vocabulaire qui les caractérisent.

Formation complète, dense, très qualitative que seul un syndicat professionnel peut proposer.

Participants

- Technico-commerciaux sédentaires ou terrain et assistants des entreprises distributrices d'EPI.
- Animateurs, responsables, ingénieurs sécurité, acheteurs, coordonateurs SPS, médecins du travail, chefs de produits, responsables de mise sur le marché…
- Préventeurs, membres CHSCT, MSA, CRAM, STT, OPPBTP, collectivités locales et territoriales…

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques
- Démonstrations
- Illustrations, échanges d'expériences
- Evaluation des connaissances

Conduite par des experts dans chaque domaine (soit 9 intervenants se relayant durant les 4 jours de stage), cette formation assure à l'ensemble des participants de pouvoir maîtriser le vocabulaire et les connaissances propres à ce domaine afin de devenir des prescripteurs d'EPI adaptés à chaque risque, dans le respect total de la législation.

Organisation

Lieu : SYNAMAP- 21, rue Leblanc- 75015 PARIS

Durée : 4 jours - du lundi 14h00 au vendredi 13h00.

Formateurs : Experts dans chacun des domaines abordés.

Effectif : 12 personnes.

Coût : Adhérent - 1 500 € HT / Non adhérent - 2 200 € HT.

Programme de formation

- Réglementation française et européenne
- Normes et certification
- Protection auditive
- Protection contre les chutes de hauteur
- Protection des mains (thermique, chimique, mécanique)
- Protection de la peau
- Protection des pieds
- Protection des voies respiratoires
- Protection des yeux
- Vêtements de protection

Objectifs

Renforcer ses compétences techniques sur les EPI, avec une mise à niveau complète traitant de chaque famille d'EPI.

Savoir argumenter dans la négociation auprès des responsables sécurité.

Intervenir en véritables préconisateurs dans l'analyse des risques pour conseiller les EPI adaptés à chaque risque.

Acquérir le vocabulaire et toutes les connaissances propres aux domaines des EPI et de la protection de l'homme au travail.

Contact

SYNAMAP
Laure FERRUS
Tél. : 01 79 97 75 13
Email : lferrus@synamap.fr